

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 19 JUIN 2017

Le dix-neuf juin deux mil dix-sept à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Yvon FIORUCCI, Maire.

Présents : Messieurs BLANCHARD Didier, CHARGUEROS Jean-Jacques, FIORUCCI Yvon, GERBENNE Bernard, VAUTRAIN Yoann Mesdames CLEMENT Nicole, GUIDON Muriel et HUBERT Bernadette.

Absent et excusé : Monsieur DURET Gérard.

Monsieur DURET Gérard a donné procuration à Monsieur FIORUCCI Yvon.

Secrétaire de séance : Madame CLEMENT Nicole.

Le maire propose à l'assemblée le rajout d'un point supplémentaire à l'ordre du jour : décision modificative du budget général. Le conseil municipal, à l'unanimité accepte cette proposition.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 10 AVRIL 2017

Approbation du compte-rendu de la réunion du 10 avril 2017.

TRAVAUX 2017

Le maire présente à l'assemblée plusieurs devis :

- Entreprise Le Charpentier Vidal pour la réfection de la planche de rive du clocher de l'église pour un montant de 902 € HT.
- Entreprise Bézy pour le curage du fossé le long du chemin allant à la station de pompage pour un montant de 1014 € HT.
- Entreprise Bézy pour le décapage et le remblai en sable compacté rue Riveau le long de la propriété de Mme Chagnard pour un montant de 370 € HT.
- Entreprise Bézy pour la réfection de deux bouches à clés rue de l'Etang pour un montant de 1820 € HT.
- Entreprise Bézy pour la pose de pierres le long de l'ancien réservoir pour un montant de 1080 € HT suite aux incivilités de certaines personnes qui y déposent des ordures, plastiques etc...

À l'unanimité, le conseil municipal accepte l'ensemble des devis.

Le maire informe que le dossier de demande de DETR pour la création de l'aire de jeux a été déposé en sous-préfecture.

Le maire précise que le montant des amendes de police attribué par le conseil départemental pour la réfection de la place de la mairie s'élève à 5222.70 €.

Le maire informe que les travaux demandés au SICECO seront reportés en 2018.

TRAVAUX 2018

Les travaux pour l'année 2018 prévus :

- Enfouissement des réseaux rue des Vignes Blanches pour la 2^{ème} tranche.
- Trottoirs de la route départementale 905 (continuer l'étude).
- Construction du bâtiment technique communal
- Demande de devis afin de déposer un dossier de demande de subvention pour l'aménagement des trottoirs rue des Vignes Blanches.
- Etude pour l'installation d'un panneau d'interdiction de tourner à gauche à l'intersection de la Grande rue avec la rue des Vignes Blanches.
- Projet de changer les portes de garage des sous-sols de la mairie.

ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS 2017

Le maire présente à l'assemblée les différentes demandes de subventions.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal

DECIDE d'attribuer les subventions 2017 comme suit :

- Amicale du Jumelage : 160 €
- Club des Amis de Ménétreux : 160 €
- Amicale Sports et Loisirs : 260 €
- Société de chasse communale : 85 €
- ADMR : 100 €
- Chorale des sans voix : 300 €

CHARGE le maire de l'exécution de cette décision.

Le conseil municipal décide de ne pas donner de subvention au CFA de la noue de Longvic, le CFA d'Autun et l'association des sclérosés en plaque.

BUDGET GENERAL : DECISION MODIFICATIVE

Le maire rappelle à l'assemblée que le montant total des subventions de fonctionnement à verser aux associations, inscrit au BP 2017 s'élève à 1000 €. Le conseil municipal après avoir étudié les demandes de subventions a décidé d'attribuer la somme de 1065 €.

De ce fait, il y a nécessité de prendre une décision modificative

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

PREND la décision modificative suivante :

En dépenses :

6574 « subventions aux associations » = + 65 €

022 « dépenses imprévues » = -65 €

ORGANISATION DU 14 JUILLET

Le conseil municipal décide de reconduire le repas-barbecue et les jeux l'après-midi.

QUESTIONS DIVERSES

- La 2ème cyclosportive « les Monts de l'Auxois » « Souvenir Arnaud de Vecchi »: Passage le dimanche 10 septembre 2017 sur la commune. Besoin des volontaires pour surveiller les carrefours.
- Téléthon 2017 : cette année, le téléthon aura lieu le samedi 25 novembre 2017 en même temps que le marché de Noël organisé par l'Amicale Sports et Loisirs. Réflexion sur une animation concert à l'église ou autre.
- Repas des anciens : le repas des anciens aura lieu le dimanche 5 novembre.
- Tirage au sort aux jurés d'assises : pour la commune de Ménétreux, Monique Chargueros a été tirée au sort.

Fin de séance à 22H30